



## **PROGRAMME D'INTÉGRATION DES ENFANTS HANDICAPÉS AUX CAMPS DE JOUR ESTIVAUX**

**Saint-Basile-le-Grand, le 30 novembre 2021** – Afin de faciliter l'intégration de tous les jeunes lors des camps de jour estivaux, la Ville de Saint-Basile-le-Grand est fière d'offrir pour une 12<sup>e</sup> année un programme d'accompagnement visant les enfants d'âge scolaire (niveau primaire) vivant avec une déficience motrice, auditive, visuelle, intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

Votre enfant a reçu un diagnostic ou est en processus d'évaluation ? Bénéficie-t-il d'un plan d'intervention ou a-t-il besoin quotidiennement du soutien d'un adulte ? Si vous répondez oui à une ou plusieurs de ces questions, ce programme s'adresse peut-être à votre enfant ! Pour qu'il puisse en bénéficier pour les camps de jour de l'été 2022, vous devez remplir les formulaires disponibles au [villesblg.ca/integration](http://villesblg.ca/integration) et les retourner à la Ville au plus tard le **vendredi 28 janvier 2022**.

### **Une intégration appropriée pour un été réussi**

Les demandes reçues avant la date limite seront étudiées en toute confidentialité par la Ville et ses partenaires afin de déterminer l'admissibilité de l'enfant et recommander le type d'intégration approprié. Trois options sont possibles :

- Camp municipal régulier (ratio variable animateurs/enfants)
- Camp municipal régulier avec accompagnement (ratio d'un animateur pour 1, 2 ou 3 enfants)
- Camp spécialisé reconnu (ex. : Les Amis Soleils de Saint-Bruno, AVRDI/TSA de Beloeil, Maison de Répétition l'Intermède)

Les résultats seront communiqués aux parents vers la fin du mois de février ; l'inscription aux camps pourra ensuite être complétée auprès de la Ville ou de l'organisme spécialisé reconnu. Le nombre de semaines accessibles varie selon la disponibilité des ressources spécialisées et du nombre d'enfants inscrits.

### **Un plan d'action adapté aux besoins d'aujourd'hui**

En 2009, la Ville de Saint-Basile-le-Grand a formé un comité de travail, devenu un comité consultatif, afin de veiller à améliorer la qualité de vie des personnes handicapées en suggérant diverses actions visant l'accessibilité universelle.

Ce comité est composé de membres du conseil, de fonctionnaires, de représentants du milieu communautaire et de résidents grandbasilois bénévoles. Il a pour principale mission de mettre à jour annuellement le plan d'action à l'égard des personnes handicapées et en assurer le suivi.

Par ce plan d'action, la Ville souhaite prendre action afin de réduire les obstacles à l'accessibilité nuisant à la qualité de vie des citoyens. Pour savoir plus, consultez le [villesblg.ca/ville-inclusive](http://villesblg.ca/ville-inclusive).

Pour plus de détails, consultez le [villesblg.ca/integration](http://villesblg.ca/integration) ou écrivez à [camp.jour@villesblg.ca](mailto:camp.jour@villesblg.ca).

- 30 -

Source : Annabel Rousseau, agente de communications  
Service des communications et des relations avec les citoyens  
450 461-8000, poste 8111 | [a.rousseau@villesblg.ca](mailto:a.rousseau@villesblg.ca)

**Demandes médias**

Stéphanie Plamondon, directrice  
Service des communications et des relations avec les citoyens  
450 461-8000, poste 8107 | [s.plamondon@villesblg.ca](mailto:s.plamondon@villesblg.ca)